

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOÛT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURCOIN, VALENCE, etc.

Secrétaire général : M. J. FIASSON, 48, rue Tête-d'Or, Lyon 6^e.Trésorière : Mlle M. FREREJEAN, 14, rue Général-Plessier, Lyon 2^e.SIEGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet, 6^e (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL C/C. P. Lyon 101-98	France et Colonies Françaises	200 francs
		Etranger

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

IMPORTANT. — *Par suite de diverses circonstances indépendantes de notre volonté, le calendrier et les horaires habituels de nos séances, réunions ou excursions ont reçu des modifications. Nous prions instamment nos lecteurs d'apporter leur meilleure attention à ces changements exceptionnels.*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE :

Mardi 21 Septembre, à 21 h., au siège

Approbation des comptes et du bilan de l'exercice 1947.

Rapport du censeur. — Nominations du censeur.

Questions diverses.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 21 Septembre, à 20 h. 15

Vote sur l'admission de :

M. R. LUGAGNE, St-Avit de Tardes par les Puids (Creuse), parrains MM. Coquillat et Queney. — M. MEIN Pierre, 2, rue d'Amboise, Lyon, parrains MM. Dumont et Fiasson. — M. TUPINIER Yves, 38, rue Schmidt, Lyon, parrains MM. Dumont et Fiasson. — M. SARRAZIN, 17, rue David, Lyon, parrains MM. Lacombe et Brandon. — M. TOURSEILLER Jean, 156, boulevard Montparnasse, Paris (14^e), parrains MM. Coquillat et Bouchet. — M. DŒUVRE Paul, 12, rue Molière, Lyon, parrains MM. Guillemoz et Ponchon. — M. MANDRA, 15, rue de Bonnel, Lyon, parrains MM. Coquillat et Guillemoz. — M. BOUILLATON Joseph, 4, quai Arloing, Lyon, parrains MM. Jossierand et Lacombe. — M. FAYOLLE Lucien, 39, rue de Paris, Lyon, parrains MM. Lacombe et Brandon. — M. GROSPÉLIER Louis, 99, rue Jean-Vallier, Lyon, parrains MM. Lacombe et Ponchon. — M. MERCIER Joseph, 37, place de Midi, Roanne (Loire), parrains MM. Card et Larue. — M. PRIOLLET Edmond, 24, rue du Lycée, Roanne (Loire), parrains MM. Dieudonné et Larue.

Réintégration : Mrs Katherine VAN WINKLE PALMER, 206, Oak Hill Road, Ithaca, N. - Y. (U. S. A.).

Questions diverses.

HIPPARCHIA FAGI Scop. et H. AELIA Hoffm.
(*Satyrus hermione* L. et *S. alcyone* Schiff.)

par H. DE LESSE.

Dans un récent article (traduction Charles BOURSIN) paru dans la Revue Française de Lépidoptérologie (Tome X, n° 19, p. 331, 1946), M. MENHOFER a exposé d'après des renseignements personnels tirés de « nombreuses faunes locales », les répartitions présumées d'*Hipparchia fagi* Scop. (= *hermione* L.) et *Hipparchia aelia* Hoffm. (= *alcyone* Schiff. et Denis).

L'auteur accompagnait son article de deux cartes hors-texte, et indiquait en terminant que ce modeste travail avait pour but d'engager les collègues dans la recherche d'une solution aux problèmes posés par ces deux espèces.

Or, l'article de MENHOFER ne tient aucun compte, non seulement du travail de base publié par FRUHSTORFER sur le groupe en question ¹, mais encore de l'étude toute récente de HEMMING ². Enfin, il ne s'appuie sur aucune préparation d'armure, pourtant indispensables dans l'étude de ce groupe.

Je donnerai donc à mon tour aux lecteurs de cette revue un aperçu, mais plus moderne et plus scientifique, sur cette délicate question.

Afin que ce travail soit à la portée des lépidoptéristes qui ne peuvent se procurer facilement les deux publications citées plus haut, je vais en donner un bref résumé, avant de passer aux observations que j'ai faites sur les collections du Muséum de Paris.

C'est en mai 1908, que J. JULLIEN, de Genève, à qui FRUHSTORFER avait demandé de lui préparer des séries de genitalia du groupe *alcyone-hermione*, découvrit sur le 8^{me} segment de l'abdomen, un organe externe chitinisé porteur de « baguettes », auxquelles FRUHSTORFER donna par la suite le nom d'organe de JULLIEN. Quant au rôle joué par cet organe, FRUHSTORFER pensait qu'il pouvait servir durant l'accouplement, soit comme une griffe de soutien, soit comme excitant. (Notons en passant qu'il est fragile et doit être manipulé avec précaution, si l'on veut éviter de détacher les baguettes).

Cette découverte était d'importance, car on devait s'apercevoir par la suite que l'organe en question offrait des différences d'une remarquable constance suivant qu'il s'agissait d'*hermione* ou d'*alcyone*.

Pourtant, FRUHSTORFER, voyant avant tout la découverte d'un nouvel organe, ne sut pas tout de suite en tirer le profit qu'il convenait pour séparer ces deux espèces. Il chercha tout d'abord à le retrouver chez d'autres papillons, exotiques, puis européens, et, ne l'ayant rencontré à nouveau que chez *Ep. jurtina* L. et *Eum. semele* L., il revint alors à l'étude des genitalia du groupe *alcyone-hermione*.

Se basant d'abord sur l'épaississement de l'uncus, et secondairement sur le nombre de baguettes de l'organe de JULLIEN, il perdit de vue la constance de ce caractère, et réunit les deux espèces en une seule comprenant de nombreuses races géographiques (Ent. Zeit., XXII, n° 12 et 24, 1908).

1. Ent. Zeit., XXII, n° 12 et 24, 1908 ; XXIV, n° 14, 15, 16, 17, 1910.

2. The Entomologist, Vol. LXXVI, p. 57, march 1943, et p. 68 april 1943.

Ce n'est qu'un peu plus tard que FRUHSTORFER, en prenant dans la même localité (Arcine en Savoie) des individus du groupe *alcyone-hermione* présentant les deux types extrêmes d'organes de JULLIEN (auxquels il n'attribuait qu'une valeur géographique) fut convaincu de l'existence de deux espèces.

M. JULLIEN qui fit les préparations publia alors cette découverte : (Bull. der Genfer Lepid. Gesellschaft, avril 1909), et donna un excellent tableau faisant ressortir les différences constantes existant dans les genitalia (et surtout l'organe de JULLIEN, ou organe J.) chez *hermione*, *syriaca* et *alcyone*.

En possession de ces renseignements, et ayant d'autre part fait préparer les genitalia des formes de ce groupe récoltées depuis l'Asie Mineure jusqu'à l'Espagne, et d'Altona jusqu'en Afrique du Nord, FRUHSTORFER finit par conclure à l'existence de quatre espèces¹ :

1. *Eumenis syriaca* Staud. 1871, répandu en Asie Mineure.
2. *Eum. fagi* Scop. 1763, s'étendant à travers l'Europe, depuis la Russie méridionale jusqu'au midi de la France.
3. *Eum. alcyone* Schiff. 1876, depuis le Sud de la Norvège et l'Allemagne jusqu'en Espagne, Italie et Hongrie.
4. *Eum. ellena* Oberthur, confiné en Algérie.

Pour séparer *E. fagi* d'*E. alcyone*, FRUHSTORFER utilise le caractère fourni par le nombre et la forme des baguettes de l'organe de JULLIEN, qu'il avait pris pour un caractère racial. Quant à *E. syriaca* et *E. ellena*, que leurs nombreuses baguettes apparentent à *alcyone*, il les sépare surtout par la forme de l'uncus, des subunci et des valves. — Nous y reviendrons.

Que dit maintenant le travail d'HEMMING ?

Après avoir à peu près changé tous les noms, et transformé les *Eumenis* en *Hipparchia*, et *alcyone* en *aelia*, il s'occupe uniquement de la répartition des trois espèces européennes (*fagi*, *aelia*, *syriaca*), et de leurs races, mais il laisse de côté les formes de l'Afrique du Nord.

En conclusion, HEMMING indique que :

H. syriaca Stg. est largement répandu dans le Sud-Est de l'Europe (ainsi qu'en Syrie et Asie Mineure), et y remplace *H. fagi* Scop. dans ses stations. (HEMMING indique cependant qu'il existe un îlot d'*H. fagi* en Attique, dans le Péloponèse, qui a reçu le nom de *fagi attikana* Frhst.). A l'appui de cette idée, et bien que reconnaissant que l'aire de répartition d'*H. syriaca* en Europe est bien mal connue, il cite :

1° - Le cas de la race sud orientale *fagi australis*, qui ne dépasse pas, sur la côte Dalmate, la limite méridionale marquée par le 43^{me} degré. (42° 15 en Hongrie et Bulgarie).

Celui de la race *serrula* Frsht. de *syriaca* qui, répandue depuis Constantinople, à travers la Macédoine, à Corfou et en Albanie, atteint la côte Dalmate, mais n'y dépasse pas, au Nord (à la connaissance d'HEMMING) Raguse, soit 42° 39 de latitude Nord. (44° 40 à Orsova en Roumanie).

En présence de ces deux importantes études, et laissant pour le moment de côté la question raciale dans son détail, et, dans sa totalité celle de nomenclature que j'accepte telle que la présente le plus récent

1. Ent. Zeit., XXIV, n° 14, 15, 16 (1910).

ouvrage c'est à dire celui de HEMMING, j'apporte de mon côté les observations que me suggèrent :

1° - L'étude de nombreuses préparations effectuées sur les collections du Muséum de Paris.

2° - Les répartitions qui se dégagent de ces collections, hélas pas toujours très riches.

I. Les Préparations.

Les préparations ont porté sur des exemplaires provenant d'Europe (de la Russie méridionale à l'Espagne) de l'Asie Mineure, de l'Algérie et du Maroc.

Le premier point tout à fait évident qu'elles font ressortir, est la division des armures en deux groupes par rapport à l'organe de JULLIEN :

1) Le premier groupe qui comprend seulement *H. fagi*, ne semble exister qu'en Europe ; il présente un organe de JULLIEN dont l'extrémité va en s'atténuant et s'incurve vers le bas. Les baguettes, au nombre de trois ou quatre seulement, presque toujours fortes et fusiformes, se trouvent donc implantées à la suite les unes des autres, bien séparées sur la partie dorsale et terminale de l'organe, mais non parallèles entre elles.

2) Le deuxième groupe, qui comprend *aelia*, *syriaca* et *ellena*, est représenté en Europe, Asie Mineure et Afrique du Nord. Ici, l'organe de JULLIEN s'élargit généralement à son extrémité qui forme une sorte de réceptacle plus ou moins arrondi porteur de nombreuses baguettes (de 6 jusqu'à 30), celles de la partie supérieure, ou dorsale, souvent peu chitinisées et se transformant graduellement en poils. Leur extrémité est généralement tronquée, bifide, voir même tri et quadrifide.

Ce deuxième groupe étant manifestement séparé du premier, sans qu'il soit, je crois, nécessaire d'en discuter, il resté à étudier les coupes spécifiques qui y furent faites. Dans ce groupe dont la variabilité est extrême¹ en ce qui concerne l'organe de JULLIEN et ses baguettes, FRUHSTORFER avait isolé 3 espèces : *syriaca*, *alcyone*, *ellena*. Voici leurs caractéristiques :

a) *syriaca* : uncus court, fortement épaissi au milieu, les baguettes de l'organe de JULLIEN (8 en général) aplaties, souvent tri et quadrifides.

b) *ellena* : uncus plus allongé, encore un peu renflé au milieu, les baguettes de l'organe J. sont aplaties également, mais un peu moins fortement, souvent, plus nombreuses (jusqu'à 16 chez les individus du Maroc assez différents extérieurement du reste d'*ellena*), leurs pointes souvent tri et quadrifides.

c) *aelia* (= *alcyone*) : uncus plus grêle, étroit, baguettes de l'organe J. plus fines, non aplaties, et bien plus nombreuses (jusqu'à 30), leurs pointes seulement bifides en général. Enfin, l'extrémité de l'organe J. est souvent un peu arrondie.

Reprenons maintenant l'étude de *syriaca* et *ellena* qui semble appeler quelques observations. Nous savons (voir plus haut) que *H. fagi* et *H. aelia* volent ensemble en Europe. Ceci donne toute sa valeur à la séparation des deux espèces, évidente par ailleurs (armures). En ce qui concerne *syriaca*, par contre, HEMMING a indiqué dans son travail, que

1. Je n'ai pu trouver aucune constance dans les caractères des valves, ou des subunci, tels que FRUHSTORFER les avait déterminés.

cette espèce ne cohabitait pas en Europe avec *H. fagi*. Bien que la différence absolue entre leurs genitalia (appartenant aux deux groupes décrits plus haut) et la présence d'un îlot d'*H. fagi* dans le Péloponèse, en pleine zone de distribution d'*H. syriaca*, ne laissant guère de doute sur la séparation des deux espèces, j'apporte ici un nouvel élément tendant à prouver leur cohabitation.

HEMMING assigne à *syriaca*, sur la côte Dalmate, la limite septentrionale de 42°39', soit à Raguse, et indique que *H. fagi* ne fut pas pris au-delà du 43°, vers le sud, sur cette même côte.

Or, le Muséum de Paris possède 4 mâles et une femelle de *H. syriaca* (je n'ai pas de preuve formelle pour la femelle, puisque jusqu'à présent aucun caractère différentiel n'a été relevé dans ce sexe), en provenance de Zara (côte Dalmate), soit au nord du 43^{me} degré ¹. Ceci semble donc une bonne preuve du chevauchement des aires de répartition d'*H. fagi* et d'*H. syriaca*.

Mais si la séparation de ces deux espèces nous paraît évidente, il n'en va pas tout à fait de même en ce qui concerne les trois espèces du deuxième groupe (*syriaca*, *aelia*, *ellena*).

Le tableau schématique que j'ai donné de leurs caractères d'armures montre une transition assez nette allant de *syriaca* à *aelia*, en passant par *ellena* et les individus du Maroc.

Les deux types extrêmes (*syriaca* et *aelia*) habitent le continent européen, et si l'on ignorait l'existence et les caractères intermédiaires des individus d'Afrique, on n'hésiterait pas à en faire deux espèces bien tranchées. C'est alors que la preuve de leur cohabitation en Europe serait un élément décisif pour trancher la question.

Or, justement, cet élément semble bien faire défaut.

Je l'ai déjà dit, et ne saurais trop le répéter, nous ne possédons pas un matériel suffisant au Laboratoire d'Entomologie pour affirmer quoi que ce soit à ce sujet ; nous ne possédons qu'un *aelia* en provenance de l'Europe sud orientale ; il est étiqueté : Graecia, Heyne, (in coll. SCHLUMBERGER). HEYNE était un marchand, et l'on sait ce que valent les étiquettes de marchands ! Donc cet individu isolé ne prouve pas que les deux espèces se rencontrent ensemble. Il faudra donc attendre d'autres renseignements précis pour pouvoir trancher cette question.

Voyons maintenant ce que nous savons des individus d'Afrique du Nord. Nous avons déjà vu que leurs genitalia marquaient une nette transition entre ceux de *syriaca* et ceux d'*aelia* ; les exemplaires du Maroc ont même un uncus fort peu renflé, et les baguettes de l'organe J. sont nombreuses (jusqu'à 16).

Mais, de plus, et bien que les caractères de colorations doivent être utilisés tout à fait en second ordre, il est extrêmement caractéristique d'observer que les *aelia* d'Espagne ² marquent une transition absolument frappante entre les autres formes d'*aelia* d'Europe et les *ellena* d'Algérie et de Tunisie. La bande blanche du dessus est déjà très tranchée et régulière chez les *aelia* d'Espagne, et de façon plus marquée, semble-t-il vers le sud, en Murcie et Andalousie surtout. Quant aux

1. Ces exemplaires furent rapportés par H. STEMPFFER en 1937.

2. En provenance de la Castille (Cuenca, La Granja), de l'Andalousie (Sierra de Alfacar), de Murcie, et du Portugal (Soalheira).

exemplaires du Maroc, qui sont très sombres, ils n'ont aucun rapport avec les *ellena* d'Algérie, si ce n'est dans les genitalia, et ressemblent bien davantage aux *aelia* de l'Europe, extérieurement.

Enfin, sur le plan géographique, il semble prouvé que les formes d'*aelia* d'Europe n'ont pas été capturées en Afrique.

Conclusion :

De ce que je viens d'exposer, il semble assez logique de conclure à l'existence d'une seule espèce réunissant les sous-espèces géographiques *aelia*, *syriaca*, *ellena*, puisque leurs genitalia bien que nettement différents, offrent une certaine suite de transitions, et ne présentent, somme toute, chez chaque forme, rien de plus que des caractères sous-spécifiques. La non cohabitation de ces formes est un facteur de plus à l'appui de cette thèse, mais comme rien ne peut pourtant être affirmé dans ce sens, avec le matériel fragmentaire que j'ai entre les mains, je me borne à indiquer le problème tel qu'il reste posé tant qu'on n'aura pas pu accumuler le matériel nécessaire pour dessiner, entre autres, les limites précises de la répartition d'*H. aelia* dans l'Europe sud orientale.

Il est cependant caractéristique de noter que le cas de répartition d'une grande espèce s'étendant sous des formes assez tranchées mais ne se chevauchant pas, sur le pourtour méditerranéen, se retrouve ailleurs, entre autre chez *Pyrgus malvae* L., (voir à ce sujet l'excellent article de J. PICARD : Revue Française de Lépidoptérologie, Tome XI, mars-avril 1948, n° 13-14, pp. 272-284 ; une carte). S'agirait-il alors d'isolements géographiques anciens ? Pour plus de détails sur les théories paléozoogéographiques qu'on peut mettre en avant à l'appui de cette thèse, je renvoie le lecteur à l'étude de J. PICARD.

Je termine enfin, en attirant l'attention sur ce fait, assez paradoxal en apparence, que l'étude des formes géographiques peut amener à regrouper et non plus à diviser ; on accuse beaucoup les « faiseurs de races » de couper les cheveux en quatre sans que cela ait jamais d'autres résultats que d'embrouiller la systématique ; au contraire, bien que cette critique soit souvent parfaitement justifiée, je considère que l'étude des races, pratiquée scientifiquement et avec une documentation suffisante, ne peut que nous faire approcher de plus en plus d'une conception logique et exacte de la notion d'espèce.

Depuis les nombreuses études qui ont été faites récemment dans ce sens, la systématique des Rhopalocères, a fait bien des progrès en ce qui concerne la Faune de France seulement... Et si le Catalogue devait être refait, nous assisterions à bien des changements à l'échelon spécifique : outre les espèces récemment découvertes ou séparées par d'actifs chercheurs (*Erebia ottomana*, *Boloria napaea*, *B. graeca*, pour ne citer que ceux-là), il y aurait aussi des regroupements à opérer : *M. athalia* et *pseudathalia*, *P. malvae* et *malvoides*, *C. arcania*, *darwiniana* et *philea* sans doute, enfin, très probablement *P. podalirius* et *P. feisthameli*... etc...).

M. E. SEGUY me disait récemment : « vous, Rhopalocéristes, êtes de deux cent ans en avance » (sur les Diptérologues) ; en comptant seulement quelques décades par rapport aux amateurs d'Hétérocères, cela fait encore une avance honorable. Ne serait-ce pas aussi un peu cela qu'on nous reproche ?

II. Les Répartitions.

Nous avons déjà assez parlé de répartitions dans ce qui précède pour ne pas nous y étendre à nouveau. D'autre part, le matériel du Muséum ne permet pas de fixer des limites définitives avec assurance. Nous voudrions donc seulement donner des indications générales qui permettent de voir la question sous un angle plus juste que ne la précisait MENHOFER (op. cit.) qui ne fit aucune préparation, et de ce fait, manquait de toute base solide

1°. *Groupe de H. fagi*. Cette espèce est largement répandue en Europe, depuis la Russie (Sarepta : prép. 133 ; Saratov : prép. 134), jusqu'en Espagne (Huesca : prép. 252 ; Barcelone : prép. 253). Nous savons (HEMING) qu'elle atteint le Péloponèse ; elle pénètre en Italie (Florence : prép. 113) où elle vole avec une autre forme d'*aelia*, qui lui ressemble assez extérieurement.

Enfin, en France, voici la liste des départements d'où nous possédons cette espèce ; au Muséum :

Bas-Rhin, Vosges, Seine-et-Marne, S.-et-Oise, Maine-et-Loire, Marne, Vienne, Charente, Landes, Haute-Garonne, Aveyron, Lot, Lozère, Ardèche, Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes, Vaucluse, Basses-Alpes, Haute-Savoie, Doubs. (Cette liste est évidemment à compléter, surtout vers le Nord, mais c'est une base solide s'appuyant sur des préparations qui sont souvent indispensables, même pour les exemplaires provenant de France.)

2°. *Groupe de H. aelia*.

a) *H. aelia*. MENHOFER indique cette espèce comme répandue largement dans le Nord-Est de l'Allemagne¹, depuis Brême jusqu'en Lithuanie et en Bukovine, puis existant dans une enclave isolée dans le sud de la Norvège. Nous n'avons pas d'exemplaires de ces régions au Muséum, si ce n'est un individu étiqueté « Russia ». Mais MENHOFER était bien placé, je pense, pour avoir des renseignements sur l'Allemagne. Les exemplaires les plus orientaux que nous possédions, sont d'Autriche (Bohême du Nord, Galicie, Vienne : Stg.), puis ce sont ceux du Valais (Savièze, Zermatt, Champex), ceux d'Italie (Monts Sibillini) — un individu bien douteux de Grèce dont nous avons déjà parlé —, ceux de France, auxquels nous reviendrons, enfin de nombreux exemplaires d'Espagne, de différentes localités, ainsi que du Portugal.

b) *H. ellena*. La forme de Tunisie est très grande (Aïn Draham : Stg.) de même que les individus d'Edough (Dép. d'Oran) ; ceux d'Alger, Blida, Batna, des environs de Lambèze, sont de taille moindre. Enfin, deux femelles de Douera (Maroc) sont encore bien typiques de la forme *ellena*. Par contre les individus d'Ouiname, Bekrit, Azrou (Maroc) sont sombres et n'ont aucun rapport extérieurement avec les *ellena* d'Algérie (nous avons vu que leurs genitalia sont pourtant tout à fait semblables à ceux de ces derniers).

1. JULLEN, op. cit., l'indique d'Allemagne jusqu'à la mer du Nord ; FRUHSTORFER, de la Norvège méridionale également, mais il n'a pas vu ces exemplaires, d'Altona, Berlin, Vienne, de Hongrie (Marienbad, Teplitz), de Suisse, France, Italie (Rome, Florence) et d'Espagne.

c) *H. syriaca*. Enfin pour cette dernière forme, si nous avons d'assez nombreux renseignements sur ses stations en Syrie et Asie Mineure, nous en avons malheureusement fort peu ailleurs. Ce sont : un mâle de Chypre, deux de Grèce (Ribbe), et les exemplaires rapportés par Stempffer, de Zara (Côte Dalmate).

Voici maintenant la limite nord d'*H. aelia* en France d'après M. VARIN qui connaît bien cette espèce extérieurement. « *H. aelia* vole dans les Basses-Pyrénées, le Lot-et-Garonne, le Lot, la Corrèze, le Puy-de-Dôme, la Côte-d'Or, les Vosges, le Bas-Rhin. La limite Nord serait donc approximativement représentée par une ligne allant des Basses-Pyrénées au Bas-Rhin ». Naturellement, *H. aelia* se trouve dans de nombreux départements au sud de cette ligne. Voici les renseignements étayés par des préparations que me fournissent les collections du Muséum : Belfort, Thann, Haute-Savoie, Savoie, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, B.-du-Rhône, Vaucluse, Lozère, Cantal, Hérault, Haute-Garonne, Pyr.-Or., Hautes-Pyrénées ; j'y ajouterai l'Allier, où j'ai pris l'espèce à Jenzat, sur la Sioule.

Liste bien courte en vérité, et je termine cet article sur les banals Rhopalocères en espérant qu'on voudra bien en récolter encore de-ci de-là.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 9 Juin 1948

**Description de *SPHAEROMICOLA CEBENNICA* n. sp.,
Ostracode Cythéride commensal de l'Isopode Cirolanide cavernicole
SPHAEROMIDES RAYMONDI Dollfus**

par Paul REMY.

On connaît cinq *Sphaeromicola*, tous commensaux de Crustacés aquatiques d'Europe : l'un d'eux, *S. Dudichi* Klie, est une forme marine trouvée à Naples sur l'Amphipode perforant *Chelura terebrans* Philippi ; les quatre autres fréquentent des Isopodes cavernicoles d'eau douce : trois vivent sur des Sphéromides *Monolistrini* (*S. Topsenti* Paris et *S. hamigera* Remy¹ en France sur des *Caecosphaeroma*, *S. Stammeri* Klie en Italie du Nord et dans la chaîne dinarique sur trois *Monolistra* et un *Microlistra*) ; le quatrième, *S. sphaeromicola* Hubault, se rencontre en Istrie sur le Cirolanide *Sphaeromides Virei* Valle.

Je viens de trouver 33 représentants d'une sixième espèce sur 9 *Sphaeromides Raymondi* Dollfus (3 ♂ longs de 13,5, 18 et 19 mm ; 6 ♀

1. REMY (P.). — *Sphaeromicola Stammeri* Klie var. *hamigera* n. var., Ostracode commensal du Sphéromide obscuricole *Caecosphaeroma* (C.) *Virei* Dollfus. *Collect. Mus. Zool. Nancy*, I, 1946, p. 7-9.

Quand j'ai décrit cette forme, je l'ai considérée comme une variété de *S. Stammeri* ; je viens d'examiner à nouveau les types ainsi qu'une nouvelle ♀ provenant de la même station, et j'ai pu comparer ces animaux avec des *S. Stammeri* que j'ai rencontrés sur des *Monolistra* sp. en mauvais état, étiquetés « Krain, Sever '1906 » sans précision, que je viens de me procurer. Les différences présentées par l'appareil copulateur (aspect des masses piriformes, trajet des canaux déférents à leur intérieur, forme des crochets accessoires et des flagelles, etc.) sont suffisamment importants pour qu'on puisse accorder à *S. hamiger* le statut d'espèce.